

Charte de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

Nature & Voiceless

Microentreprise – Bureau d'expertises faune & flore et animations nature



Table des matières

Charte de responsabilité sociétale et environnementale	1
1. Préambule	1
2. Champ d'application.....	1
3. Valeurs fondatrices.....	1
4. Engagements RSE	1
4.1 Engagements environnementaux	1
4.2 Engagements sociaux et sociétaux.....	2
4.3 Engagements éthiques et professionnels.....	2
5. Alignement avec les référentiels de référence	2
6. Gouvernance RSE	3
7. Portée et valeur de la charte	3

1. Préambule

Nature & Voiceless est une microentreprise engagée dans la protection de la biodiversité, la transmission des connaissances naturalistes et la sensibilisation des publics aux enjeux environnementaux.

À travers ses activités de bureau d'étude d'expertises faune-flore et d'animations nature à destination des écoles, Nature & Voiceless inscrit volontairement son action dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), adaptée à son échelle, à ses moyens et à son territoire.

La présente charte définit les **principes, valeurs et engagements durables** de l'entreprise. Elle constitue un document de référence applicable à l'ensemble de ses activités.

2. Champ d'application

La présente charte s'applique :

- à l'ensemble des prestations réalisées par Nature & Voiceless,
 - aux relations avec les clients, partenaires, établissements scolaires et donneurs d'ordre,
 - aux réponses aux appels d'offres publics et privés.
-

3. Valeurs fondatrices

La démarche RSE de Nature & Voiceless repose sur les valeurs suivantes :

- **Respect du vivant** : protection de la faune, de la flore et des écosystèmes ;
 - **Sobriété environnementale** : réduire l'empreinte environnementale de l'activité ;
 - **Transmission et pédagogie** : éducation par l'expérience et l'observation ;
 - **Ancrage territorial** : favoriser les acteurs locaux et les ressources à proximité ;
 - **Engagement citoyen** : contribution volontaire à l'intérêt général.
-

4. Engagements RSE

4.1 Engagements environnementaux

Nature & Voiceless s'engage notamment à :

- Réduire son empreinte carbone et énergétique notamment par l'usage de panneaux solaires pour ses activités ou encore la dématérialisation ;
- Favoriser le réemploi, le recyclage et les circuits courts ;

- Adapter ses interventions et optimiser ses déplacements aux territoires et milieux concernés ;
- Sensibiliser les publics aux enjeux de biodiversité et de déchets.

4.2 Engagements sociaux et sociétaux

Nature & Voiceless s'engage à :

- Proposer des animations pédagogiques adaptées, inclusives et territorialisées ;
- Promouvoir une pédagogie bienveillante et accessible ;
- Consacrer une part de son temps à des actions bénévoles environnementales (1 jour par mois) ;
- Contribuer à l'éducation à l'environnement des jeunes publics.

4.3 Engagements éthiques et professionnels

Nature & Voiceless s'engage à :

- Respecter la réglementation environnementale en vigueur ;
- Garantir l'indépendance, l'objectivité et la rigueur scientifique ;
- Garantir la transparence des pratiques auprès des clients et partenaires ;
- Assurer la confidentialité des données ;
- Préserver l'indépendance professionnelle et éviter tout conflit d'intérêts.

5. Alignement avec les référentiels de référence

La démarche RSE de Nature & Voiceless est volontairement alignée, de manière proportionnée à son statut de microentreprise, avec les référentiels suivants :

- **ISO 26000 – Responsabilité sociétale** (Tableau 1)
- **Objectifs de Développement Durable (ONU)** :
 - ➔ **ODD 4** : Éducation de qualité
 - ➔ **ODD 11** : Villes et communautés durables
 - ➔ **ODD 12** : Consommation et production responsables
 - ➔ **ODD 13** : Lutte contre le changement climatique
 - ➔ **ODD 15** : Vie terrestre

Tableau 1 : ISO 26000 – Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale

Domaines ISO 26000	Traduction opérationnelle chez Nature & Voiceless
Gouvernance	Pilotage direct par le dirigeant, suivi annuel des engagements RSE
Droits de l'Homme	Activité respectueuse du vivant, absence de pratiques discriminatoires
Relations et conditions de travail	Organisation du travail autonome, sécurité et sobriété
Environnement	Réduction de l'empreinte carbone, pédagogie environnementale
Loyauté des pratiques	Indépendance scientifique, transparence des expertises
Questions relatives aux consommateurs	Animations adaptées, pédagogie responsable
Communautés et développement local	Ancrage territorial, fournisseurs locaux, engagement bénévole

6. Gouvernance RSE

La gouvernance RSE repose sur :

- un pilotage direct par le dirigeant,
- une évaluation annuelle des engagements,
- une articulation avec un plan d'action opérationnel distinct.

7. Portée et valeur de la charte

La présente charte engage Nature & Voiceless dans une démarche volontaire, sincère et évolutive de responsabilité sociétale et environnementale.

Elle constitue un document opposable dans le cadre des relations contractuelles.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Nature & Voiceless

Rédigée le 17/12/2025

Plan d'action RSE

Nature & Voiceless

Microentreprise – Bureau d'expertises faune & flore et animations nature



Table des matières

Plan d'action RSE	1
1. Objet du plan d'action	1
2. Méthodologie.....	1
3. Axes stratégiques et actions	1
Axe 1 : Réduction et maîtrise de l'impact environnemental	1
Axe 2 : Transmission, sensibilisation et éducation à l'environnement	2
Axe 3 : Engagement sociétal et citoyen.....	2
Axe 4 : Éthique, qualité et conformité professionnelle.....	3
4. Tableau de suivi des indicateurs RSE.....	4
5. Suivi, évaluation et amélioration continue	6
6. Articulation avec les appels d'offres	6

1. Objet du plan d'action

Le présent plan d'action décline de manière opérationnelle les engagements définis dans la Charte RSE de Nature & Voiceless.

Il précise :

- les objectifs poursuivis,
 - les actions mises en œuvre,
 - les indicateurs de suivi et de résultats,
 - les modalités d'amélioration continue.
-

2. Méthodologie

Le plan d'action est :

- proportionné au statut de microentreprise,
 - fondé sur des indicateurs simples, mesurables et réalistes,
 - révisé annuellement.
-

3. Axes stratégiques et actions

Axe 1 : Réduction et maîtrise de l'impact environnemental

Objectifs :

- Limiter l'empreinte carbone de l'activité ;
- Réduire la consommation de ressources naturelles ;
- Favoriser les pratiques sobres et durables ;

Actions mises en œuvre :

- Travail à domicile afin de limiter les déplacements professionnels ;
- Utilisation d'un véhicule aménagé équipé de panneaux solaires ;
- Adaptation du calendrier des missions suivant leur géographie pour limiter les trajets ;
- Réemploi et recyclage de matériaux pour les animations pédagogiques ;
- Recours prioritaire à des fournisseurs locaux et labélisés (impression, bois FSC, fournitures) ;
- Réduction de l'usage du papier et dématérialisation des supports ;

Indicateurs de suivi :

- Nombre de kilomètres professionnels parcourus par an ;

- Part des fournisseurs situés à moins de 100 km ;
- Taux d'utilisation de supports pédagogiques réutilisables ;
- Quantité de supports papier imprimés par an ;

Indicateurs de résultats :

- Stabilisation ou diminution annuelle des déplacements motorisés ;
 - Maintien d'un approvisionnement majoritairement local ;
 - Augmentation progressive de la part de supports durables et numériques ;
-

Axe 2 : Transmission, sensibilisation et éducation à l'environnement

Objectifs :

- Contribuer à l'éducation à l'environnement des jeunes publics ;
- Favoriser la connaissance de la biodiversité locale ;
- Développer une pédagogie adaptée, inclusive et territorialisée ;

Actions mises en œuvre :

- Animations nature à destination des écoles primaires ;
- Adaptation systématique des contenus au territoire d'intervention ;
- Approche pédagogique active, basée sur l'observation et l'expérimentation ;

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'animations réalisées par an ;
- Nombre d'élèves sensibilisés ;
- Nombre d'établissements scolaires partenaires ;

Indicateurs de résultats :

- Fidélisation des établissements scolaires ;
 - Satisfaction des enseignants (retours qualitatifs) ;
 - Diversification des thématiques abordées liées à la biodiversité locale ;
-

Axe 3 : Engagement sociétal et citoyen

Objectifs :

- Participer activement à la préservation des milieux naturels ;
- Contribuer à l'intérêt général au-delà de l'activité économique ;

Actions mises en œuvre :

- Dédier une journée par mois à des actions bénévoles : ramassage de déchets, création de nichoirs, ... ;
- Sensibiliser les publics rencontrés à la problématique des déchets ;

Indicateurs de suivi :

- Nombre de journées bénévoles réalisées par an ;
- Nombre approximatif de sites naturels nettoyés, d'abris créés pour la biodiversité ;

Indicateurs de résultats :

- Pérennisation de l'engagement bénévole annuel ;
 - Intégration des thématiques déchets et pollution dans les animations ;
-

Axe 4 : Éthique, qualité et conformité professionnelle

Objectifs :

- Garantir la qualité scientifique et réglementaire des expertises ;
- Assurer la transparence et la fiabilité des pratiques professionnelles ;

Actions mises en œuvre :

- Respect des réglementations environnementales et protocoles naturalistes ;
- Réalisation d'expertises objectives, indépendantes et documentées ;
- Confidentialité des données et respect des commanditaires ;

Indicateurs de suivi :

- Nombre de missions réalisées conformément aux cahiers des charges ;
- Nombre de non-conformités ou réclamations ;

Indicateurs de résultats :

- Absence de litiges ou de sanctions réglementaires ;
 - Reconduction de missions par les donneurs d'ordre ;
-

4. Tableau de suivi des indicateurs RSE

Ce tableau constitue l'outil de pilotage opérationnel du plan d'action.

Axe	Indicateur	Type	Périoricité	Objectif / Cible
Environnement	Kilomètres professionnels parcourus	Suivi	Annuel	Stabilisation ou diminution
Environnement	Nombre de missions regroupées / optimisées géographiquement	Suivi	Annuel	Stable ou augmentation
Environnement	Part des fournisseurs situés à moins de 100 km	Résultat	Annuel	≥ 70 %
Environnement	Part des fournisseurs labellisés (FSC ou équivalent)	Résultat	Annuel	Stabilisation ou augmentation
Environnement	Taux de supports pédagogiques réutilisables	Résultat	Annuel	Stabilisation ou augmentation
Environnement	Quantité de supports papier imprimés	Suivi	Annuel	Stabilisation ou diminution
Environnement	Utilisation du véhicule équipé de panneaux solaires	Suivi	Annuel	Maintien ou augmentation
Sensibilisation	Nombre d'animations nature réalisées	Suivi	Annuel	Maintien ou augmentation
Sensibilisation	Nombre d'élèves sensibilisés	Résultat	Annuel	Maintien ou augmentation
Sensibilisation	Nombre d'établissements scolaires partenaires	Suivi	Annuel	Maintien ou progression

Sensibilisation	Nombre de thématiques biodiversité abordées	Résultat	Annuel	Maintien ou augmentation
Sociétal	Nombre de journées bénévoles réalisées	Suivi	Annuel	≥ 12 jours/an
Sociétal	Nombre de sites naturels nettoyés	Résultat	Annuel	Maintien
Sociétal	Nombre d'actions biodiversité (nichoirs, abris, etc.)	Résultat	Annuel	Maintien ou hausse
Sociétal	Intégration des thématiques déchets dans les animations	Résultat	Annuel	Systématique
Éthique	Nombre de missions réalisées conformément aux cahiers des charges	Suivi	Annuel	100%
Éthique	Nombre de non-conformités ou réclamations	Résultat	Annuel	0
Éthique	Nombre de missions reconduites par les donneurs d'ordre	Résultat	Annuel	Maintien ou augmentation

5. Suivi, évaluation et amélioration continue

- Suivi annuel des indicateurs ;
 - Ajustement des actions si nécessaire ;
 - Communication possible aux donneurs d'ordre sur demande.
-

6. Articulation avec les appels d'offres

Le présent plan d'action peut être :

- joint aux dossiers de consultation,
- mobilisé dans les mémoires techniques et environnementaux,
- mis à jour selon la durée des marchés.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Nature & Voiceless

Fait le 17/12/2025